

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des actions proposées au PAPI BVA

Actions	Année	Budget	Financement*	Reste à charge ALM	Commentaires
Proposer une uniformisation des DICRIM au sein d'ALM	2020	10 K€	80 %	2 K€	Suite à la trame créée dans le cadre du PAPI Authion Loire, il est proposé de la reprendre, de la compléter et proposer aux communes des BVA de l'utiliser pour mettre à jour leur DICRIM
Créer une exposition sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations sur ALM	2021	15 K€	80 %	3 K€	Créer une exposition expliquant les enjeux de la GEMAPI sur ALM et la diversité des cas concrets et des enjeux. Travail avec la Maison de l'Environnement.
Analyse de la sensibilité du territoire à la problématique de ruissellement en lien avec le changement climatique	2022	30 K€	80 %	6 K€	Etude permettant de définir les zones sensibles à l'érosion des sols et au ruissellement en prenant en compte le changement climatique. Croisement avec la trame verte et bleue, la ressource en eau (favoriser l'infiltration) et les enjeux du changement climatique. Définition des zones prioritaires pour la plantation de haie notamment.
Développer un outil numérique de visualisation d'une maison inondée	2023	25 K€	80 %	5 K€	Modélisation d'une « maison inondée » pour sensibiliser à la réduction de la vulnérabilité du bâti et des moyens de la réduire.
Sensibilisation des scolaires et du grand public	2020-2025	9,75 K€/an en moyenne sur 6 ans soit 58 500 € au total	80 %	1,95 K€/an en moyenne sur 6 ans soit 11,7 k€ au total	Grand public (3,4 K€ en reste à charge ALM, 17K€ au total) : 1 temps fort par an et création d'un stand. Scolaire : Proposition aux écoles (collèges, lycées) d'une intervention pour sensibiliser au risque inondation, travail avec Loire Odyssée. 10 journées par an sur 6 ans et compléter la malle pédagogique BVA existante sur les inondations. Art de crue, projet avec les lycées pour sensibiliser au risque inondation en pratiquant l'art. Le calendrier précis reste à fixer.
Développer un outil de sensibilisation des scolaires	2020	15K€	80 %	3 K€	Réfection d'une maquette pédagogique de modélisation de crue mise à disposition des associations assurant les animations ensuite.
Former les agents de la DADT sur la bonne prise en compte du risque dans l'urbanisme.	2021-2022	10 K€	80 %	2 k€	Organiser une journée de formation auprès des agents de l'Aménagement du Territoire sur le risque inondation. Amélioration de la connaissance des agents. Et partage de cette information auprès des élus, lors des commissions aménagement et développement durable des territoires.

Réaliser des diagnostics de vulnérabilité sur habitations en zone inondable.	2023-2026	75 K€ /an (3 ans, 225 K€)	80 %	15 k€ / an (3 ans – 45 K€)	Réaliser des diagnostics pour 450 logements (soit 10% des 4500 logements en zone inondable PPRI), pour permettre aux particuliers de réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité en bénéficiant d'une subvention de 80% sur les travaux (à hauteur de 10% de la valeur vénale du bien). Une étude permettra de prioriser les secteurs sur lesquels intervenir. Calcul du cout : 450 logements * 500 € (diagnostic et animation du programme) = 225 K€ sur 3 ans soit 75 K€/an subventionné à 80 % soit 15 K€/an de reste à charge ALM.
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------	------------------------------	------	----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Les financements peuvent provenir de l'Etat (Fonds Barnier) et de l'Europe (FEDER), pourcentages et montants à titre indicatif

NB : Des actions pourraient être portées par les communes concernées sur leur compétence en compléments de celles portées par ALM